

Info Politique agricole**30 mai 2012**

Politique agricole 2014-2017 : le Parlement entame les débats

Le 21 et 22 mai, la Commission de l'économie et des redevances (CER) du Conseil national s'est attaquée à la Politique agricole 2014 à 2017 en procédant à l'audition des groupes intéressés. Cette audition a confirmé ce qui avait été constaté lors de la procédure de consultation menée voilà un an : les attentes et les revendications des différents cercles concernés divergent fortement. Il est donc impératif que les représentants du monde agricole se serrent les coudes et se battent ensemble pour faire aboutir leurs revendications principales.

Weststrasse 10

Case postale

CH-3000 Bern 6

Tél : 031 359 51 11

Fax : 031 359 58 51

psl@swissmilk.ch

www.swissmilk.ch

Depuis la publication du message du Conseil fédéral, au cours d'un intense processus mené par l'Union Suisse des Paysans, 31 requêtes ont été élaborées et préparées en vue des débats parlementaires. Celles-ci exposent les principales revendications du monde paysan envers la Politique agricole 2014 à 2017. Les représentants de l'agriculture siégeant à la CER y feront valoir ces propositions dans les débats qui commenceront le 18 juin.

swissmilk

Grâce à une collaboration active, il a été possible d'intégrer aux requêtes de l'Union Suisse des Paysans toutes les préoccupations centrales des producteurs de lait. Il s'agit tout d'abord de revendications relatives au marché, à savoir :

- la spécification et le maintien des exigences minimales pour les contrats d'achat du lait ;
- le maintien du montant des suppléments à 15 ct./kg pour le lait transformé en fromage et à 3 ct./kg pour le lait de non-ensilage ;
- la suppression des dispositions restrictives concernant l'octroi de la force obligatoire aux mesures des organisations de producteurs et des interprofessions.

Il s'agit par ailleurs de revendications concernant les paiements directs et demandant :

- la prise en compte des prestations dans les contributions à la sécurité de l'approvisionnement (échelonnement adapté de la contribution aux surfaces herbagères en fonction de la charge en bétail) et
- la transformation d'une partie supplémentaire des contributions de transition en contributions à la sécurité de l'approvisionnement.

La FPSL reste critique à l'égard des contributions au système de production proposées pour promouvoir spécifiquement la production laitière et carnée à

base d'herbages, notamment parce que leur effet est incertain et en raison de la charge administrative qu'elles entraîneraient.

Comme l'éventail des attentes et des revendications est vaste, faire accepter les demandes de l'agriculture par le Parlement constitue un défi de taille. À l'issue des débats de la CER, on saura sur quels points il faut encore exercer un travail de persuasion auprès des parlementaires en vue des débats au Conseil national, puis au Conseil des États. En dernier recours, si malgré les requêtes des producteurs les améliorations apportées au projet étaient insuffisantes, son rejet reste une option.

SMP-PSL / Kurt Nüesch

